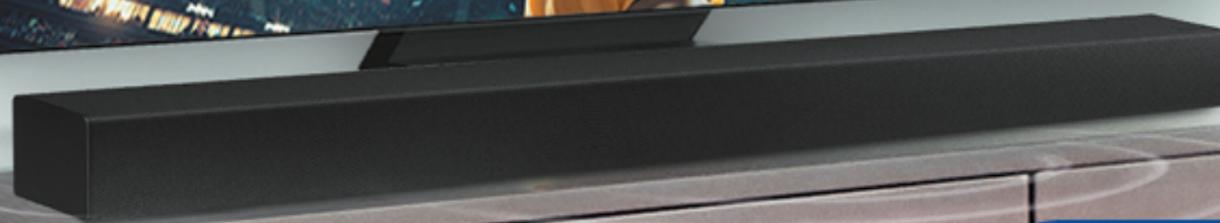
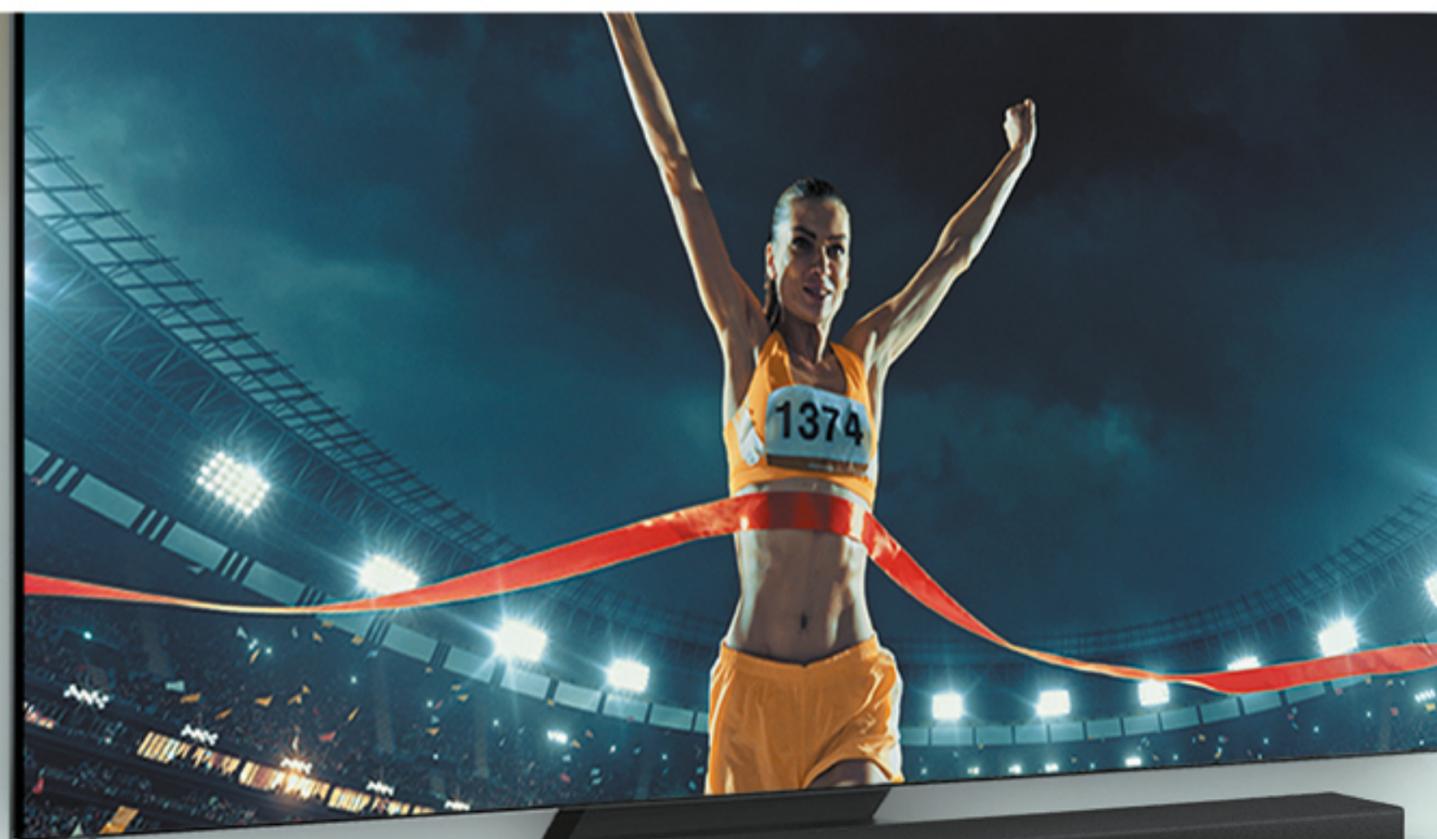


SAMSUNG

Du 23 juin au 15 août 2021

Vivez intensément le moment présent.



Jusqu'à
100€
remboursés
sur une sélection
de produits
audio Samsung*

*Voir modalités de l'offre au verso ou sur samsung.com/fr/offer
© 2021 - Samsung Electronics France. CS 2003. 1 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.
RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000€. Visuel Non Contractuel.

COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE « SAMSUNG VIVEZ INTENSÉMENT LE MOMENT PRÉSENT »

CONDITIONS DE L'OFFRE

Pour tout achat ou location entre le **23/06/2021 et le 15/08/2021 inclus**, d'un produit Audio Samsung neuf parmi les références ci-dessous auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs, Samsung vous rembourse jusqu'à 100 €.

Références	Montant de remboursement
HW-T420 / MX-T40	20 €
HW-A430 / HW-A450	30 €
MX-T50	50 €
MX-T70	100 €

• Une seule participation et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse) et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).

• Offre non cumulable avec toute offre en cours portant sur les mêmes produits. Offre valable en France ⁽¹⁾ et Monaco.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT ÉLIGIBLE À L'OFFRE

Achetez ou louez, entre le **23/06/2021 et le 15/08/2021 inclus**, un produit Audio Samsung parmi les références éligibles à l'offre. Le produit doit être immédiatement disponible en stock lors de l'achat ou de la location.

2 INSCRIVEZ-VOUS ET PARTICIPEZ EN LIGNE

• Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer et sélectionnez l'offre « SAMSUNG Vivez intensément le moment présent » entre le **23/06/2021 et le 15/09/2021 inclus**.

• Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.

• Complétez le formulaire de participation et téléchargez les éléments suivants :

- Votre **preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande, contrat ou première facture de location) où sont entourés la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison), le prix et la référence du produit audio acheté ou loué.

- Une **photo lisible de l'étiquette de votre produit audio préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).

- Une **photo lisible de l'étiquette signalétique qui se trouve au dos de votre produit audio** sur laquelle figurent les mêmes informations (code-barres et numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**

- Une **photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC.⁽²⁾

• Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 15 septembre 2021 inclus**.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

Tout dossier envoyé par voie postale ne sera pas traité et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

3 CONFIRMATION DE DOSSIER

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines, votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre ou soumis après le **15 septembre 2021 minuit** sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer, sélectionnez l'offre « SAMSUNG Vivez intensément le moment présent » et cliquez sur « Suivre ma participation »

⁽¹⁾ À savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

⁽²⁾ L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par chat, mail ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.